



## UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
*Environnement et Dynamique des*



N° 007  
Décembre  
2022  
ISSN  
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



**Photo de couverture:** Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)  
M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

**MAQUETTE & PAO:** MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
  - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
    - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
    - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
  - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
  - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
  - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
  - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
  - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bossou Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.



**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)***Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

**COMITE DE REDACTION****Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

**Membres** : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :***Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com)

© Copyright : Revue EDS, 2022

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON</b> .....	<b>8</b>
MABIKA Jérôme <sup>(1)</sup>	
<b>RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE</b> .....	<b>25</b>
N'DOUA Kouassi Clément <sup>(1)</sup>	
<b>IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST</b> .....	<b>37</b>
TOURE Lassana <sup>(1)*</sup> et KIPOH MPELE Esther <sup>(2)</sup>	
<b>VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN</b> .....	<b>54</b>
BOKO-HAYA Mèmèdé Angèle <sup>(1)*</sup> , ADISSODA Kokouvi Olive <sup>(2)</sup> , N'DAH Didier <sup>(3)</sup> et VISSIN Wilfrid Expédit <sup>(4)</sup>	
<b>FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME</b> .....	<b>70</b>
BOKO Nouvêwa Patrice Maximilien <sup>(1)</sup>	
<b>GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO</b> .....	<b>82</b>
KASSI KADJO Jean Claude <sup>(1)</sup>	
<b>ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER</b> .....	<b>98</b>
MALAM BOUKAR Awa Krou <sup>(1)*</sup> , SOULEY Kabirou <sup>(2)</sup> , MAMAN ABARCHI Nazira <sup>(3)</sup> et YAMBA Boubacar <sup>(4)</sup>	
<b>AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE</b> .....	<b>111</b>
KONATE Djibril <sup>(1)*</sup> , DAGNOGO Fousata <sup>(2)</sup> , FOFANA Lacina <sup>(3)</sup> et KAMENAN Desiré <sup>(4)</sup>	
<b>ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA</b> .....	<b>125</b>
TRAORE Drissa <sup>(1)</sup> , COULIBALY Moussa <sup>(2)*</sup> et TAMBOURA Sanata Timité <sup>(3)</sup>	
<b>ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE</b> .....	<b>140</b>
SANGLI Gabriel <sup>(1)*</sup> , OUATTARA Bakary <sup>(2)</sup> , OUEDRAOGO Souhoude <sup>(2)</sup> , DABIRE Bonayi Hubert <sup>(2)</sup> et AZIANU Komi Ameko <sup>(2)</sup>	
<b>INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS</b> .....	<b>158</b>
DE CHACUS Sylvie <sup>(1)</sup>	
<b>LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA)</b> .....	<b>173</b>
ABDOURHIMOU Hassane <sup>(1)</sup>	
<b>DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN</b> .....	<b>183</b>
ABBA Adoum <sup>(1)*</sup> , KOSOUMNA LIBA'A Nathali <sup>(1)</sup> et CLARKSON MVO Wanie <sup>(2)</sup>	

<b>CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....</b>	<b>194</b>
TCHOBWE Carlos <sup>(1)*</sup> , GANOTA Boniface <sup>(2)</sup> et LATOUROU GALAPNA Bienvenu <sup>(3)</sup>	
<b>EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN) .....</b>	<b>205</b>
ZILHOUBE Appolinaire <sup>(1)*</sup> , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin <sup>(1)</sup> et MBARTOING Pale <sup>(1)</sup>	
<b>VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....</b>	<b>219</b>
NAKOUYE Nicolas <sup>(1)</sup>	
<b>PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN) .....</b>	<b>237</b>
KADAGABA GOLE Mika <sup>(1)*</sup> et KOSSOUMNA LIBA'A Natali <sup>(2)</sup>	
<b>DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE .....</b>	<b>253</b>
FAYE Mor <sup>(1)</sup>	
<b>DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY .....</b>	<b>268</b>
FOFANA Abdoulaye <sup>(1)*</sup> , OURA Kouadio Raphaël <sup>(2)</sup> et KONAN Kouassi Samuel <sup>(3)</sup>	
<b>CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI .....</b>	<b>282</b>
NADJIBEYE Parfait <sup>(1)*</sup> et KOYE Samedi <sup>(2)</sup>	
<b>ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE .....</b>	<b>292</b>
MEDA Mouoboum Marc <sup>(1)*</sup> et TAPSOBA Tebkietta Alexandra <sup>(2)</sup>	
<b>LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....</b>	<b>306</b>
HAIWANG Djaklessam <sup>(1)*</sup> , BODE Sambo <sup>(2)</sup> , IBRA Touré <sup>(3)</sup> , KOFFI Alinon <sup>(3)</sup> et KOUSSOU Mian Oudanang <sup>(4)</sup>	
<b>ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) .....</b>	<b>324</b>
AMOA Kouadio Désiré <sup>(1)*</sup> , ATTA Kouacou Jean-Marie <sup>(2)*</sup> et N'GUESSAN Kouassi Fulgence <sup>(3)</sup>	
<b>L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....</b>	<b>337</b>
AHAMADOU HAMAGE Issa <sup>(1)</sup>	
<b>AGADEZ, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ? .....</b>	<b>353</b>
AYOUBA TINNI Bachirou <sup>(1)</sup>	
<b>HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....</b>	<b>367</b>
OUMAROU Amadou <sup>(1)*</sup> et SOUMAILA SEYDOU Chaibou <sup>(2)</sup>	
<b>PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD) .....</b>	<b>389</b>
ALI ABAKAR Ismael <sup>(1)*</sup> , YAMBA Boubacar <sup>(2)</sup> , PABAME Sougnabé <sup>(3)</sup>	

## AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE

KONATE Djibril <sup>(1)\*</sup>, DAGNOGO Foussata<sup>(2)</sup>, FOFANA Lacina<sup>(3)</sup> et KAMENAN Desiré <sup>(4)</sup>

(1) Université Peleforo GON COULIBALY-Korhogo, Département de Géographie (Côte d'Ivoire)

(2) Université Peleforo GON COULIBALY-Korhogo, Département de Géographie (Côte d'Ivoire)

(3) Université Peleforo GON COULIBALY-Korhogo, Département de Géographie (Côte d'Ivoire)

(4) Direction Régionale du Tourisme-Korhogo, Ministère du Tourisme et des Loisirs (Côte d'Ivoire)

\*Correspondant courriel : [konatedjibson@yahoo.fr](mailto:konatedjibson@yahoo.fr)

### Résumé

Le tourisme est une activité pourvoyeuse de devises pour la Côte d'Ivoire. L'aménagement des sites touristiques peut impacter le développement économique et social. En effet, des sites touristiques attrayants pourraient accroître le nombre de visiteurs et générer plus de revenus et impacter positivement le développement local. La fin de la crise postélectorale de 2010 marque une nouvelle ère avec la réhabilitation et la construction d'infrastructures touristiques nouvelles. Le département de Korhogo enregistre plusieurs sites touristiques qu'il convient d'analyser au niveau des différents aménagements opérés, afin de percevoir leur incidence sur le développement local. Alors, comment l'aménagement des sites touristiques impacte-t-il le développement du département de Korhogo ?

Cette étude vise à évaluer l'impact du tourisme dans le développement de Korhogo. Il s'agit particulièrement d'identifier les différents aménagements de sites touristiques initiés et d'évaluer leurs apports dans le développement local.

Les données primaires et secondaires, quantitatives et qualitatives collectées ont permis de réaliser cette étude. Ces données sont issues des observations des équipements touristiques et des activités touristiques et des voies de communication. La recherche documentaire sur les aménagements touristiques et l'impact du tourisme sur le développement a permis de mieux apprécier les indicateurs sociodémographiques et le développement de l'espace. Enfin, des entretiens ont eu lieu avec le Directeur régional du tourisme et des loisirs, les Directeurs techniques de la mairie de Korhogo et du Conseil Régional du Poro et les acteurs du monde du tourisme local. Malgré les investissements, on constate un secteur touristique peu développé dans le département de Korhogo dû à des difficultés d'aménagement des sites touristiques. Par conséquent, un apport faible au développement du département.

**Mots clés :** Korhogo, Tourisme, Aménagement, Sites, Développement



**Axe :** La réhabilitation du tissu urbain, des infrastructures et des services en tant que soutien au développement du tourisme urbain

## DEVELOPMENT OF TOURIST SITES AND LOCAL DEVELOPMENT: THE CASE OF KORHOGO, A CITY IN THE NORTH OF COTE D'IVOIRE

### Abstract

Tourism is an activity that is a real breadwinner of the foreign currency to Côte d'Ivoire. The development of tourist sites can influence the economic and social development. Indeed, attractive tourist sites could increase the number of visitors and generate more income for local populations and positively impact local development. Moreover, the end of the post-electoral crisis in 2010 marks a new era with the rehabilitation and construction of new sites. The department of Korhogo registers several tourist sites which should be analyzed in terms of the various developments that have been carried out, in order to understand their impact on the development of the department. So, how does the development of tourist sites impact the development of the department of Korhogo? This study aims to evaluate the impact of tourism on the development of Korhogo, more specifically, to identify the various tourist site developments that have been and to evaluate their contribution to local development. The primary and secondary, quantitative and qualitative data collected made it possible to carry out this study. These data are derived from observations of tourist facilities and tourist activities and communication routes. The documentary research on the tourism facilities and the impact of tourism on development allowed for a better appreciation of indicators and the development of the area. Finally, we undertook interviews with the Regional Director of Tourism and Leisure, the Technical Directors of the Korhogo City Hall and the Poro Regional Council and local tourism stakeholders. In spite of the investments, the tourism sector is not very developed in the department of Korhogo due to the difficulties in developing tourist sites. As a result, the contribution of tourism to the development of the department is weak.

**Keywords:** Korhogo, Tourism, Planning, Sites, Development

**Topic:** Tourist sites planning and local development: the case study of Korhogo, a town in the north of Côte d'Ivoire

### Introduction

L'Organisation Mondiale du Tourisme (glossaire, 2008, introduction) définit le tourisme comme étant un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins d'un an, dans un but de loisirs, un but professionnel

(tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé). Le tourisme occupe une place importante dans le monde. Dans les pays développés, il constitue l'un des piliers de l'économie. Ce secteur attire plusieurs visiteurs de contrées différentes et génère beaucoup d'emplois. En effet, les statistiques mondiales du tourisme selon la J.P. Tarrier (2018, p5) révèlent que Les arrivées de touristes internationaux (Un visiteur est qualifié de touriste international s'il passe au moins une nuit sur place en dehors du pays de référence) ont augmenté de 6 % à l'échelle mondiale pour se situer à 1,4 milliard en 2018. Et, cela généré un milliard sept cent millions de dollars US de recettes d'exportation, pour plus de deux cent quatre-vingt-douze millions d'emplois créés. L'aménagement et la création de sites touristiques devront être une priorité pour les pays en développement, afin de diversifier leur économie et offrir plus d'opportunités d'emplois à la population. Les potentialités dont dispose un territoire contribuent à son développement (le développement étant la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté) dans la mesure où celles-ci participent à la réduction de la pauvreté et à la création d'emploi. Les emplois créés peuvent s'agir d'emplois dans les domaines du commerce, de la restauration, de l'hébergement, des transports, de l'aménagement urbain, des télécommunications, du service public, des institutions dédiées au tourisme et de tout autre service en rapport avec la visite d'un lieu. Selon la synthèse de la CNUCED (2017, p2), En Afrique, le tourisme peut davantage contribuer à la création d'emplois, surtout pour les femmes et les jeunes. Toutefois, l'incidence du tourisme sur la réduction de la pauvreté dépend d'un certain nombre de facteurs. En Côte d'Ivoire, la multiplication des programmes de développement donne lieu à la diversification de l'économie du pays. Une partie des Fonds Régionaux d'aménagement Rural (FRAR) a été consacrée à l'aménagement de plusieurs sites touristiques dans différentes régions du pays. Ces sites touristiques constituaient pour la plupart, des espaces naturels. Ils ont été aménagés afin de procéder à une modernisation et à une meilleure organisation de ce secteur, afin d'en faire les poumons du développement économique et social. Par ailleurs, la fin de la crise postélectorale de 2010 marque une nouvelle ère avec la relance économique, appuyée par des programmes de réhabilitation et de construction d'infrastructures tels que le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et le Programme de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI). Alors, comment l'aménagement des sites touristiques impacte-t-il le développement du département de Korhogo ? Dans le but d'évaluer l'impact des aménagements des sites touristiques sur le développement de la ville de Korhogo d'où le sujet qui conduit cette étude est : « Aménagement des sites touristiques et développement du département de Korhogo ». Le département de Korhogo enregistre plusieurs sites touristiques qu'il convient d'analyser au niveau des différents aménagements

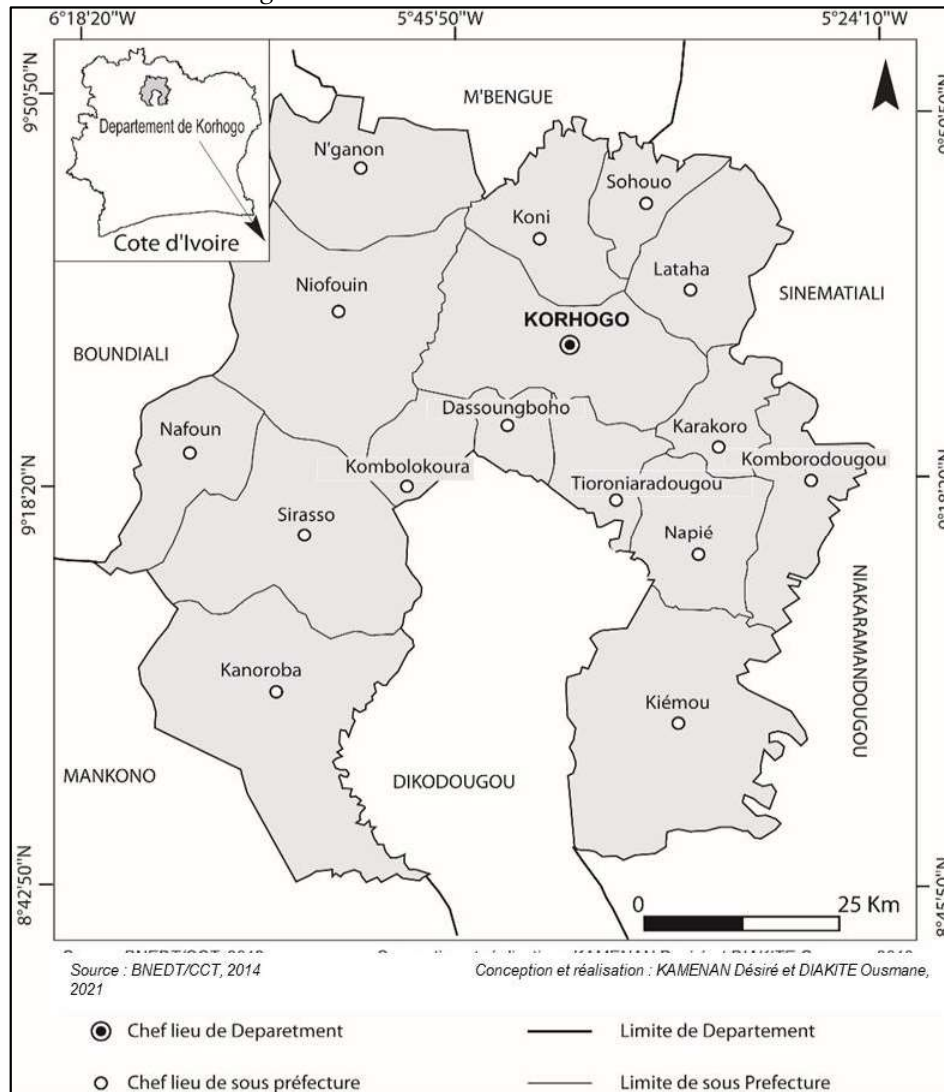
opérés, afin de percevoir leur incidence sur le développement du département. Dans le cadre de notre étude, l'aménagement des sites touristiques fera l'objet d'une analyse particulière. L'aménagement de ces sites peut sans doute influencer le développement économique et social de cette grande ville du nord. En effet, des sites touristiques attrayants accroissent le nombre de visiteurs et génèrent plus de revenus pour les populations locales et impactent positivement le développement du département de Korhogo.

## 2-Matériels et Méthodes

### 2.1- Justification et Présentation de la zone d'étude

Situé au nord du pays dans la région du Poro entre 9°27 Nord et 5°38 Ouest. Le département de Korhogo comprend 16 sous-préfectures. Avec une superficie de plus de 12500 km<sup>2</sup>, le département de Korhogo a une population estimée à 536 851 habitants (RGPH, 2014, p8). Il est limité au nord par le département de N'Bengué, au sud par le département de Dikodougou, à l'est par le département de Sinématiali et de Niakaramadougou puis à l'ouest par le département de Boundiali et de Mankono. L'activité économique est essentiellement basée sur l'agriculture. Cependant, le département possède plusieurs atouts industriels et touristiques. La population est composée d'autochtones Senoufo, d'allochtones originaires de diverses régions de la Côte d'Ivoire et d'allogènes ressortissants des pays de la CEDEAO, notamment du Burkina et du Mali. Le choix de Korhogo se justifie par sa forte population, son attractivité économique et touristique, sa position stratégique au nord du pays. Vu l'importance de la ville de Korhogo au plan local, national et sous régional, un intérêt particulier doit être accordé à l'étude de ses opportunités économiques pour comprendre leur apport dans le développement local. Voir la zone d'étude à travers la figure 1 ci-après.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



## 2.2-Méthodes

Les unités d'observation dans cette étude sont les équipements liés aux sites touristiques à Korhogo, dans les chefs-lieux de sous-préfectures et dans les villages d'enquête, les activités touristiques et les voies de communication. Le recours à la recherche documentaire nous a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives pour la réalisation de ce travail. Ce sont principalement des ouvrages liés aux aménagements touristiques, à l'impact du tourisme sur le développement et les problèmes liés à cette activité. Comme enquête de terrain, nous nous sommes entretenus à travers un questionnaire avec le Directeur régional du tourisme et des Loisirs, le Directeur technique du Conseil Régional du Poro, la Direction Régionale des Eaux et Forêts, la Direction Régionale du commerce et de l'artisanat de Korhogo et les gestionnaires des sites touristiques. Il s'agit pour nous d'avoir une idée sur les actions et les structures qui participent aux développements touristiques dans le département de Korhogo. Aussi ont été enquêtés 165 artisans sur 6 sites touristiques

selon la technique d'échantillonnage à choix raisonné. Pour le traitement des données, nous avons utilisé les logiciels word, excel pour les textes et les tableaux, et Arc Gis et adobe illustrator CS pour la confection des cartes.

### 3. Résultats

#### 3.1- Les acteurs de l'aménagement des sites touristiques

Il s'agit des acteurs publics et des acteurs privés.

##### 3.1.1- Les acteurs publics

###### 3.1.1.1- L'Etat

L'Etat, dans un souci de partage des tâches, a mis en place des structures chargées de la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme en Côte d'Ivoire à travers le Ministère du Tourisme et des loisirs. Selon la loi n° 2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme, l'Etat est chargé de la réglementation, de la planification, de la programmation et du contrôle de l'exécution des investissements publics, ainsi que de la conception et la réalisation des infrastructures telles les routes, les aéroports, l'aménagement des espaces loués à l'activité touristique.. Il veille en particulier au développement et à la maintenance des infrastructures de base indispensables à la promotion de l'activité touristique. Il doit aussi assurer la promotion du patrimoine touristique national.

##### 3-1-1-2- Le Ministère du Tourisme et des Loisirs

L'administration centrale, a pour mission de traduire en terme technique les orientations pratiques définies par le ministre chargé du tourisme. Ses fonctions sont fixées par le décret du 23 décembre 1993 portant création de l'Office Ivoirien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OITH) et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet établissement (Décret n°2014-08 du 08 janvier 2014 en Côte d'Ivoire). Cette position la conforte dans son rôle d'arbitrage, d'orientation et de conseils vis-à-vis des professionnels du tourisme et des élus locaux.

##### 3-1-1-3- Les organes déconcentrés : Direction régionale du tourisme de Korhogo

Dans les années 1970, le ministère va mettre en place les directions régionales du tourisme et des loisirs. Par ailleurs, Selon les attributions de la Direction Régionale du Tourisme et des Loisirs contenus dans l'arrêté N°006/MINTOUR/CAB du 10 Déc 2014 portant organisation et fonctionnement des services extérieurs du Ministère du Tourisme, les attributions des Directions régionales du Tourisme sont les suivantes : orienter, assister, encadrer les opérateurs du secteur du Tourisme; instruire les demandes d'agrément des opérateurs du secteur du Tourisme; contrôler et inspecter les établissements du secteur du tourisme et de l'hôtellerie ; identifier et répertorier les sites touristiques ainsi que les manifestations culturelles à intérêt



touristiques; contribuer à la mise en valeur et à la promotion des sites touristique et des manifestations culturelles d'intérêt touristique en relation avec Côte-d'Ivoire Tourisme et les Collectivités territoriales; collecter des données et tenir des statistiques sur le secteur; suivre de manière rigoureuse toutes les opérations de construction et d'aménagement d'infrastructures et sites à caractère Touristique; coordonner les activités des directeurs départementaux placés sous leur autorité. Les actions posées par la direction régionale du tourisme boostent le développement des activités touristiques qui a vu son chiffre d'affaire dégringoler pendant la crise militaro-politique de 2002 à 2011. Par ailleurs, on observe aujourd'hui une redynamisation du tourisme à travers les visites touristiques des personnes venues des quatre coins du monde. Les festivals de « Garba » (attiéké poisson thon), des grillades et du festival du Poro concourent au développement du tourisme dans le département. La Direction Régionale du tourisme et des loisirs de Korhogo ne dispose pas de budget de promotion car elle n'est pas une structure de promotion mais d'administration. Elle dispose néanmoins d'un budget de fonctionnement et d'investissement pour mener à bien ses activités (voir tableau 1).

ANNEE	2018	2019	2020	2021
MONTANT	38 557 228	65 596 961	65 596 861	231 696 861

**Tableau 1 :** Budget d'investissement de la région de Korhogo, **Source :** Direction Régionale du Tourisme à Korhogo

Dans ce tableau, nous constatons une évolution du budget d'investissement de 2018 à 2021. Cela s'explique par le fait que l'Etat ait décidé de mettre l'accent sur le développement du tourisme à Korhogo car la zone ayant de fortes potentialités touristiques avec un relief de plateaux et quelques inselbergs disséminés dans la ville qui lui en donne un attrait particulier.

### 3.1.2-Les acteurs privés

Dans le domaine du tourisme, les acteurs du privé sont divers. Notamment, les hôteliers, les restaurateurs, les agences de voyage, les ONG, les agences de location de voitures, les agences d'hôtesses et les bailleurs de fonds contribuent au développement de cette activité dans le département de Korhogo. Au total, l'on dénombre plus de 100 opérateurs privés dans le secteur touristique à Korhogo.

### 3.2- Répartition des sites touristiques dans le département de Korhogo

Les sites touristiques sont localisés de part et d'autre dans le département de Korhogo. Ces sites attirent bon nombre de touristes venus un peu partout dans le monde depuis des décennies. Au total, on dénombre 16 sites touristiques dans le

département de Korhogo. La majorité de ces sites se trouvent dans la sous-préfecture de Korhogo (planche 1). Même si le département est reconnu pour ses atouts touristiques, plusieurs sous-préfectures ne possèdent pas de sites.

Sous-préfecture	Localisation	Nombre de sites touristiques
Koni	Nord	1
Korhogo	Centre	11
Napié	Sud-est	2
N'Ganon	Nord-ouest	1
Niofoin	Ouest	1
<b>Total</b>	-	16

Planche 1 : Répartition des sites touristiques dans le département de Korhogo, Source : Direction Régionale du Tourisme et des Loisirs de Korhogo, 2018

Aussi, il est bon de signaler que l'organisation de plusieurs festivals concourt au développement du tourisme dans le département de Korhogo. Il s'agit entre autres du festival des grillades à l'espace Obali, le Senang festival organisé devant le musée et le centre culturel de la ville principale, le FASSA 'festival des arts sacrés des savanes. A côté de ceux-ci, nous avons le marathon et miss Côte d'Ivoire présélection régionale de Korhogo organisé chaque année. C'est tous ces événements concentrés sur la ville de Korhogo qui en fait la première opportunité touristique du département. En somme, la diversité culturelle dans le département de Korhogo a permis de développer plusieurs activités touristiques qui attirent les touristes.

### 3.3-Les actions d'aménagement des sites touristiques

#### 3.3.1-Les actions d'aménagement à caractères publics

L'Etat a toujours été en Côte d'Ivoire, l'initiateur de plusieurs projets de développement sur toute l'étendue du territoire. En effet, depuis les années 1985, une partie des Fonds Régionaux d'aménagement Rural (FRAR) a été consacrée à l'aménagement de plusieurs sites touristiques dans le nord du pays. L'aménagement a été consacré à la construction de hangars pour l'exposition des articles, des dortoirs pour l'accueil des touristes etc... (Voir tableau 2)

Localités	Réalisations	Acteurs	Années	Le coût
Koni	Un hangar	FRAR	1985	7 933 897

	Un magasin de stockage			9 249 687
	Une buvette			6 315 998
Fakaha	Un hôtel			14 979 000
	Une pompe hydraulique			12 878 135
Waraniéré	Un hangar			9 175 845
<b>Total (Frs cfa)</b>				<b>57 532 562</b>

*Tableau 2 : Actions d'aménagements touristiques de l'Etat, Source : Nos enquêtes, 2020*

Par ailleurs, Pour corriger les disparités régionales observées dans la partie nord de la Côte d'Ivoire, plusieurs projets de développement ont été menés pour diversifier l'économie. Dans le cadre de cette stratégie, l'État va initier des politiques de développement des activités touristiques dans les savanes du nord. Il s'agit de construire une assise économique au nord, à travers l'aménagement des sites touristiques, de l'industrie et de l'agriculture pour améliorer des revenus des populations, polariser et développer l'espace, et assurer l'unité du pays. C'est ce qui explique les actions posées par l'Etat à Koni, Fakaha et Waraniéré à travers des activités des projets FRAR (Fond régionaux d'aménagement ruraux) en 1985 dans le département de Korhogo. La photo ci-dessus illustre la nature desdits investissements.

*Photo 1 : Vue d'un hangar construit par l'Etat sur le site touristique de Waraniéré*



*Cliché de l'auteur, 2020*

### 3.3.2-Les bailleurs de fonds internationaux

Les bailleurs de fonds sont fortement impliqués auprès de l'Etat ivoirien dans la diversification de son économie en finançant les infrastructures et les activités touristiques dans tout le pays. Au nord, plusieurs équipements ont été réalisés par ces institutions internationales notamment sur les sites touristiques de Fakaha,

Katia, Kapelé, Petit-Paris et Waraniéré (voir tableau 2) d'une valeur totale de 240 065 730 frs de 1993 à 2009.

Localités	Réalisations	Acteurs	Années	Coûts
Fakaha	Hangars	Ambassade des USA	1993	13 500 000
	Hangars	GTZ	1995	27 245 315
	Energie	Pays-Bas	1999	39 789 115
Katia	Hangars	BAD	1992	19 787 005
	Buvette			08 214 355
Kapelé	Hangars	Ambassade d'Allemagne	1993	17 002 145
Waraniéré	Atelier de couture	Ambassade de Japon	1993	23 255 000
	Equipement de couture	Ambassade des USA	1993	7 334 025
	Hangars	PNUD	2009	16 909 000
Petit-Paris	Clôture	UNICEF	2009	35 675 325
	Magasin			22 989 300
	Moulin			08 365 145
	Equipements			11 655 015
<b>Total (Frs cfa)</b>				<b>240 065 730</b>

*Tableau 2 : Actions d'Aménagements des bailleurs de fonds internationaux, Source : Nos enquêtes, 2020*

Ce tableau montre les investissements des bailleurs de fond et ONG internationales dans le développement des activités touristiques dans le département de Korhogo. Les USA, l'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas collaborent avec l'Etat pour faire profiter la population. On observe à Fakaha et Kapelé la construction des hangars d'exposition réalisée par les USA et l'Allemagne. Les Pays-Bas pour la mise en place de l'énergie solaire. Les bailleurs de fond comme la BAD, GTZ, PNUD et UNICEF accompagnent l'Etat dans sa politique de développement et de diversification des activités économiques.

### 3.3.3-Les actions d'aménagement à caractères privés

Dans l'aménagement des sites touristiques, la communauté joue un rôle très important. La construction des bâtiments demande beaucoup de moyens en termes de main d'œuvre. Elle se charge d'apporter de l'aide aux bailleurs de fonds en mettant à leurs dispositions des personnes pour plusieurs tâches notamment puiser de l'eau dans les puits et pompes hydrauliques, aide maçon, gardiennage des matériaux de constructions etc. Ce qui encourage les bailleurs d'investir dans le

tourisme. Cela s'observe beaucoup avec les réalisations dans les villages touristiques notamment Kapelé, Fakaha, Katia et Waraniéré. Aussi, avons-nous le quartier de Petit-Paris dont la fabrication de beurre de karité par la coopérative « tierignim » a bénéficié de la construction de leur site par l'UNICEF en 2009 à une hauteur de 78 684 785 Frs CFA. En outre, lorsque la communauté participe à un projet de développement, elle en prend soin, entretient et participe à sa durabilité.

#### 3.3.4-Les actions environnementales

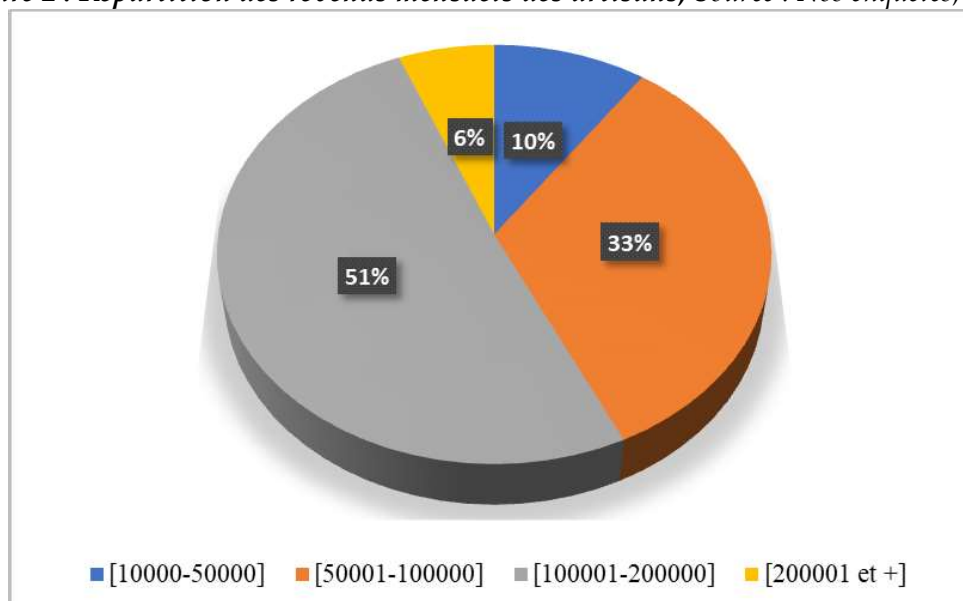
La question de la gestion des déchets demeure très importante dans la mesure où elle est facteur d'insalubrité dans de nombreuses localités du département. Les sites touristiques produisent également des déchets issus de leur activité et des nombreux visiteurs qui y viennent. Pour rendre son espace salubre, le site touristique de Waraniéré a signé un partenariat avec la direction régionale de l'Agence Nationale de la Gestion des Déchets (ANAGED) pour la collecte et la gestion des déchets.

### 3.4- Impacts des aménagements des sites touristiques dans le département de Korhogo

#### 3.4.1-Les revenus des artisans

Les crises ont occasionné le délaissement voire l'abandon des sites touristiques. Cependant, les aménagements touristiques ont influencé la rentabilité de l'activité touristique. En effet, ces aménagements ont permis l'accroissement du nombre de visiteurs dans le département. Les touristes se procurent généralement les différents articles proposés. Il faut noter également que les touristes internationaux ne sont pas les seuls à acheter ces articles. Les populations riveraines constituent une clientèle potentielle. Les revenus mensuels sont généralement compris entre 10000 F et 200000 F (Figure 2).



*Figure 2 : Répartition des revenus mensuels des artisans, Source : Nos enquêtes, 2020*

La figure 2 présente les revenus engrangés par les artisans en général. En effet, 50,90 % des enquêtés ont un revenu mensuel compris entre 100 001 F à 200 000 F et 33,10% ont un revenu mensuel compris entre 50 001 F et 100 000 F. Seulement 6,10 % des artisans ont un revenu mensuel qui dépasse les 200 000 F. Cependant, les revenus diffèrent d'un site à un autre. Dans certains villages dont Fakaha, les revenus n'excèdent pas 100 000 F car selon les acteurs, les effets de la crise se font toujours sentir. Les localités à forts revenus démontrent que les sites touristiques qui s'y trouvent sont aménagés et cela attire les touristes. Par ailleurs, la population n'a aucune autre activité que celle de à l'artisanat.

#### 3.4.2-Les investissements des artisans

L'artisanat est une activité qui génère assez de revenus tout en créant de nombreux d'emplois. L'activité touristique étant la principale activité des populations dans les villages enquêtés, les revenus engrangés ou accumulés sont utilisés pour les constructions de maison, la scolarisation des enfants et autres charges familiales. Par ailleurs, il est loisible d'affirmer que les artisans vivent de leur activité dans le département de Korhogo en général et particulièrement dans les villages enquêtés. En effet, 80 personnes sur les 165 enquêtés soit 48,48% ont consacré leurs revenus aux charges familiales notamment dans les soins, l'habillement, la restauration etc. Dans les villages enquêtés, 53 personnes soit 32,12% des enquêtés destinent leurs revenus à la scolarisation de leurs enfants. Ces investissements dans la scolarisation a permis de booster le taux de scolarisation du département de Korhogo qui est passé de 119834 élèves du primaire en 2016 à 136939 en 2020 avec 1248 classes construites dans le primaire selon la statistique scolaire de poche 2019-2020, région du poro. En outre, seulement 31 personnes soit 19,39% des artisans arrivent à se construire des logements semi-modernes ou modernes grâce à leur activité.

### 3.5-Analyse et Discussion

Au regard de toutes ces opportunités, le tourisme demeure un secteur d'activité rentable dans le département de Korhogo. Avec des revenus mensuels consistants, au-delà de 200 000 frs pour certains acteurs privés et le niveau de vie amélioré, on peut affirmer que le secteur du tourisme doit être soutenu avec des investissements plus importants. Ceci pourra résoudre la question du chômage qui demeure une tendance lourde dans tout plan de développement local en Afrique. En effet, sur les sites touristiques de Kapelé et de Waraniéré, les artisans ont des revenus plus consistants comparativement aux autres localités. 75% ont un revenu mensuel égal ou supérieur à 100 000 frs à Kapelé et 58,51% ont un revenu mensuel égal ou supérieur à 200 000 frs à Waraniéré. C'est largement au-dessus du Smig ivoirien qui est de 65 000 frs. Aussi, la population n'a pas d'autre activité que celle de l'artisanat. A.Y. Bouthillier (2013, p 4) a abordé dans le même sens en affirmant que les bateaux de croisières favorisent l'emploi. Ils permettent de diminuer le taux de chômage, et ce principalement durant la période estivale. Il ajoute que l'industrie des croisières au Québec permet la création d'emplois qui engendre aussi un impact économique important. C'est donc 1 178 emplois qui ont été créés par l'industrie touristique, ce qui procure 50 millions de revenus (Genest-Laplante, 2005). Ces emplois se retrouvent principalement dans les services comme la restauration, soit à 89 %, alors que 11 % sont répartis dans la production de biens. Pour H.P. Nadia (2017, p23), Le tourisme constitue un excellent levier pour redynamiser l'économie à l'échelle locale, il permet de corriger les déséquilibres géographiques et socio-économiques des territoires.

Cependant, depuis la fin de la crise, le tourisme n'a pas encore atteint son plus haut niveau à Korhogo. D'ailleurs, il n'y a pas de système mis en place pour déchiffrer le nombre de visiteurs sur chaque site touristique. Dans la majorité des sites enquêtés, il y a un problème d'organisation dû au non fonctionnement des coopératives. Des aménagements de plus en plus vieillissants datant de plusieurs décennies, les plus récents ont été réalisés en 2009 à Petit Paris. Ajouté à cela une faible promotion des produits et sites touristiques, ceci occasionne un manque à gagner énorme. On assiste donc à la reconversion des artisans à d'autres activités. Dans les villages de Koni et Fakaha par exemple, tous les artisans pratiquent l'agriculture depuis l'avènement de la crise de 2002. Pour H.P. Nadia, analysant le rôle des collectivités locales dans la mise en tourisme de l'Algérie, la faiblesse du tourisme en Algérie est l'incapacité à fournir la meilleure prestation au meilleur prix, ajoutée à cela le déficit en infrastructures touristiques d'accueil, d'hébergement, de restauration, de service, de loisirs et de détente et aussi le manque de professionnalisme des principaux acteurs du tourisme : offices du tourisme, les agences de voyages, les hôtels...etc.

## Conclusion

Les pays en développement en général et particulièrement la Côte d'Ivoire dispose d'importantes potentialités touristiques. La mise en valeur de ces potentialités touristiques passe par une forte promotion des activités touristiques, l'aménagement des sites touristiques et une meilleure organisation de ce secteur. Concernant le département de Korhogo, il possède de nombreux sites touristiques qui ont subi des aménagements depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours afin de procéder à une diversification de l'économie et par corollaire améliorer les conditions de vie des acteurs. La problématique de mise en valeur des sites touristiques dans le département de Korhogo a donc suscité cette étude. Par ailleurs, l'aménagement des sites touristiques a des incidences socioéconomiques, culturelles et environnementales. Le tourisme est alors facteur de création d'emplois et de revenus. Ce qui permet aux artisans de couvrir les charges familiales, faire des constructions, acheter des engins de déplacement et épargner.

Les problèmes liés aux activités touristiques sont multiples et perplexes. Pour régler ces difficultés, des stratégies sont adoptées par l'Etat, la direction régionale et la communauté.

Hormis les activités faites par la direction régionale du tourisme et loisir, elle a adopté un projet de réhabilitation des sites touristiques dans sa zone de circonscription. Il s'agit d'un projet de réhabilitation des 7 principaux sites touristiques de la région du Poro qui a été adopté depuis l'année 2018, d'un montant de 845 millions de Francs CFA et devra démarrer en 2020.

## Références bibliographiques

- Bouthillier A.Y., 2013 - Évaluation des impacts des activités touristiques dans la région du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, 85 pages
- CNUCED, 2017 – Stimuler la contribution du tourisme au développement en Afrique- *in Synthèse du rapport 2017 sur le développement économique en Afrique 2017*- No 52, septembre 2017, 4 pages
- Kouadio K.A, 2017 - Potentialités et contraintes de développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire), *in Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, Numéro Spécial Janvier 2019, ISSN 2521-2125, page 285-304
- Nadia H.P., 2017 - Le tourisme, levier de développement local: Analyse du rôle des collectivités locales dans la mise en tourisme de l'Algérie- *in Revue des Sciences Humaines – Université Mohamed Khider Biskra* No :46, page 21-36.
- RGPH, 2014- Répertoire des localités, Région du Poro , 52 pages
- Tarrieux J.P., 2018 - Le tourisme international, moteur, symbole et enjeu de la mondialisation-*in le tourisme-international-moteur-symbole-et-enjeu-de-la mondialisation.pdf*